

## TOUS EN SELLE

Vous avez certainement remarqué, lorsque le temps était clément, que l'on voyait circuler dans les rues de Savigny, nettement plus de cyclistes depuis le premier confinement. Ce phénomène est général, non seulement à cause de la pandémie qui incite à éviter les transports en commun, mais cela coïncide aussi avec le développement des préoccupations environnementales.

Cette préoccupation faisait clairement partie des priorités du programme de la liste conduite par Jean-Marc Defrémont, et son équipe s'est attelée à cette tâche dès son installation.

Rappelons que pendant la campagne électorale, deux déambulations cyclistes animées par les candidats de cette liste ont montré, en traversant plusieurs quartiers, que la petite reine permettait de se déplacer dans Savigny.

Où en est-on actuellement ? En 2017 une réunion publique avait présenté quelques caractéristiques d'un plan vélo pour la ville, mais sans préciser quels équipements seraient installés, ni leur emplacement. Et la SNCF installait un garage à vélos sécurisé... de 20 places, à la gare.

Au printemps 2020, quelques marquages à la peinture, très limités par exemple devant le lycée Corot, signalaient des espaces de circulation de vélos.



En septembre 2020, l'établissement territorial Grand Orly Seine Bièvre (GOSB), avec l'appui des élus de Savigny, adoptait le projet de piste cyclable sur une partie de la Vanne, reliant Paray-Vieille-Poste à Viry-Châtillon ;



les travaux ont commencé en décembre avec la réalisation d'un premier tronçon le long du boulevard des Belges et de la rue des Palombes. Ensuite une consultation publique sera mise sur pied au sujet de la rue de Champagne et plus tard de la rue Carnot.

Précisons, pour couper court à certains bruits, que la Municipalité n'a jamais envisagé de faire disparaître les terrains de pétanque.

Et jusqu'en 2023 il est prévu de réaliser des pistes et des aménagements de protection des voies cyclables devant permettre d'atteindre à vélo toutes les parties de la commune avec le maximum de sécurité. Dans les zones résidentielles, l'installation de voies protégées se fera sur la base de concertations avec la population pour adopter des solutions au cas par cas (zones 30, rues à double sens cyclable...)



Le plan vélo annoncé par la municipalité dans son programme électoral est donc mis en œuvre. Il doit permettre à terme aux cyclistes de circuler en sécurité dans la ville.

Les saviniens seront invités, lorsque les conditions sanitaires le permettront, à participer à des "vélorutions"\*, qui seront l'occasion de partager l'agrément de ce mode de déplacement. Souhaitons qu'ils saisisent nombreux cette occasion d'utiliser ou de réutiliser leur bicyclette, si bénéfique à l'environnement comme à leur santé.

Jrd

\*vélorution=rassemblement de cyclistes qui parcourent les rues afin de promouvoir l'usage du vélo.

A noter : deux associations de cyclistes à Savigny :

Pour s'entraîner à la course : Le Vélo Club de Savigny. (VC Savigny sur Orge, FFC)

Pour pratiquer et randonner : l'Amicale Cyclo de Savigny (ACS FFCT)

